

magazine



Grand angle

Provence Alpes Agglo
**au service
de vos trajets
quotidiens**

L'AGGLO EN ACTIONS P.14

Nouvelle étape pour le chantier des thermes

PROCHE DE VOUS P.16

Transformer les restes alimentaires en ressource

L'ENTRETIEN P. 21

Marie Sauvy, gérante de la Maison de Produits du Pays Dignois

Les 46 communes de Provence Alpes Agglomération



SOMMAIRE

p.4 RETOURS EN IMAGES

p.6 EN BREF

p.8 GRAND ANGLE

Provence Alpes Agglomération au service de vos trajets quotidiens

p.13 INITIATIVES

- Diniapolis-La Fabrique : un lieu pour travailler, créer des liens et s'inspirer
- Assises de l'Économie sociale et solidaire
- France Ruralités Revitalisation : jusqu'à 8 ans d'exonérations pour les entreprises
- Le Coin des artisans

p.14 L'AGGLO EN ACTIONS

- Démarrage de la 2^e phase de travaux des bassins des thermes
- Projet Alcôtra FOR : candidature de l'agglo retenue
- Des échanges franco-allemands avec les accueils de loisirs
- IDBL : des ateliers de pratique artistique ouverts à tous

p.16 PROCHE DE VOUS

Transformer les restes alimentaires en ressource

p.18 D'UNE COMMUNE À L'AUTRE

- Eau et assainissement : protection des captages d'eau potable
- Actions de soutien à la parentalité dans plusieurs structures petite enfance du territoire
- Inauguration d'un centre de santé solidaire au Brusquet
- Médiathèques : présentation du réseau de lecture publique

p.20 DÉCRYPTAGE

France Services : des guichets uniques pour vos démarches quotidiennes

p.21 L'ENTRETIEN

Marie Sauvy, gérante de la Maison de Produits du Pays Dignois

p.22 À VOUS L'OBJECTIF

p.23 TRIBUNES POLITIQUES

ÉDITO



Chères habitantes,
chers habitants de
Provence Alpes Agglomération,

© Cyrille de Villèle, Ville de Digne
otre territoire, remarquable par la beauté de ses paysages, se distingue aussi par son caractère à la fois très étendu, rural et montagnard. Ces spécificités constituent autant d'atouts que de défis, notamment pour se déplacer.

Dans ce 8^e numéro de Provence Alpes Agglo Magazine, vous découvrirez **l'ensemble de l'offre de mobilité déployée par Provence Alpes Agglomération**, en complémentarité avec les services de la Région Sud PACA. Cette offre, qui représente un budget annuel de 5 millions d'euros, vise à faciliter les déplacements du quotidien pour toutes et tous.

Notre **réseau de transport en commun** comprend **35 lignes scolaires**, ainsi que **7 lignes interurbaines et 4 lignes urbaines** accessibles à tous. Pour compléter ce réseau, la collectivité déploie des solutions complémentaires et innovantes, pensées pour répondre au mieux aux contraintes et à la diversité des réalités du territoire.

Ainsi, cette année a été lancée une expérimentation **de transport à la demande avec la navette électrique PAASSERELLE** mise en place sur huit communes de la Moyenne Durance, en partenariat avec le Hub Colab for Silver – composé du CEA, de la Macif et de la Fondation Toyota – et l'Agence Régionale de Santé. Adapté aux personnes à mobilité réduite, ce service en porte-à-porte **répond aux besoins concrets du quotidien** : se rendre à un rendez-vous médical, faire ses courses ou rejoindre un lieu de proximité. L'objectif est de **tester un service souple et réactif**, optimisé grâce aux outils numériques et à la mutualisation des trajets.

Provence Alpes Agglomération a par ailleurs choisi de favoriser le covoiturage avec une **application de covoiturage subventionnée**. La participation financière de la collectivité à chaque trajet contribue à faire du covoiturage un mode de déplacement pratique, solidaire et économique.

Enfin, l'agglomération poursuit ses actions en faveur des **mobilités douces et actives**, avec le déploiement d'équipements et d'aménagements, mais également l'accompagnement des communes dans leurs projets cyclables, afin de faciliter leur financement et d'assurer une meilleure cohérence des itinéraires à l'échelle du territoire.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et une excellente année 2026. ●

Patricia GRANET-BRUNELLO
Présidente de Provence Alpes Agglomération
Maire de Digne-les-Bains

Décembre 2025

Ouverture du site du Fange

Nombreuses activités et soirées tout au long de la saison

Plus d'infos : Programme complet sur la page Facebook Le Fange - Site Nordique de Pleine Nature & Auberge Montagnarde

15 au 20 décembre

Concerts du Conservatoire départemental

Jazz, violon, flûte, accordéon, musiques actuelles...
À Digne-les-Bains

Programme complet : www.crd04.fr

12 janvier au 13 février 2026

Exposition à l'école d'art IDBL

Oeuvres provenant de la donation François Bazzoli (Musée Gassendi)

Commissariat d'exposition assuré par les étudiants de la classe prépa

Galerie de l'école d'art IDBL

15 janvier à 18h : conférence de François Bazzoli sur l'art de collectionner

24 avenue Saint-Véran à Digne-les-Bains

Plus d'infos : www.idbl.fr

14 janvier

Cérémonie des vœux à la population

À 18h, au Palais des Congrès à Digne-les-Bains

19 au 25 janvier

Semaine de la Création du Conservatoire départemental

Programme complet : www.crd04.fr

21 au 25 janvier

Nuits de la Lecture

Sur le thème des Villes et Campagnes
Animations dans le réseau des médiathèques de Provence Alpes Agglo

Plus d'infos : www.paam.fr

En savoir plus
www.agenda-onsort.fr

Février

Amène ton caillou

Venez observer, analyser et identifier vos trouvailles avec les médiateurs

du Géoparc de Haute-Provence.

Certains mercredis, dans les médiathèques du réseau de Provence Alpes Agglo

Dates et horaires à retrouver sur :
www.geoparchauteprovence.com

5 février

Rencontre autour de la création de L'inconnu

Avec Sylvain Rifflet, compositeur

À 18h30, au Théâtre Durance

Gratuit, sur réservation

Les Lauzières, Château-Arnoux-Saint-Auban

Plus d'infos : www.theatredurance.fr

11 février

Rencontre « Agriculture, hier, aujourd'hui et demain »

Avec Anne Barbot, metteuse en scène, accompagnée d'acteurs locaux

À 18h30, au Théâtre Durance

Gratuit, sur réservation

Les Lauzières, Château-Arnoux-Saint-Auban

Plus d'infos : www.theatredurance.fr

4 mars

Théâtre Dans le silence des paumes

Cie Le Nez au Milieu du Village

Dans le cadre des Echappées du Théâtre Durance

À 19h, à la salle polyvalente de Champtiercer

Billetterie sur place uniquement

Tarif plein : 5 € / solidaire : 3 €

Plus d'infos : www.theatredurance.fr

14 au 31 mars

Le Printemps des poètes

Sur le thème

« La liberté. Force vive, déployée »

Animations dans le réseau des médiathèques de Provence Alpes Agglo

Plus d'infos : www.paam.fr

14 au 20 mars

Portes ouvertes de la classe préparatoire aux écoles supérieures d'art

Et exposition des travaux des étudiants

École d'art IDBL

24 avenue Saint-Véran à Digne-les-Bains

Plus d'infos : www.idbl.fr

19 mars au 5 avril

Le Printemps de l'esprit critique

Sur le thème de l'argent

Animations dans le réseau des médiathèques de Provence Alpes Agglo

Plus d'infos : www.paam.fr

1^{er} avril

Réouverture du Musée Promenade

Parc Saint-Benoit à Digne-les-Bains

Plus d'infos : www.geoparchauteprovence.com

25 et 26 avril

De Ferme en Ferme

Portes ouvertes et animations

À la découverte des savoir-faire et pratiques agricoles du territoire

19 et 20 juin

Festival Les Escapades

Concerts gratuits en plein air

Plateau des Lauzières,

Château-Arnoux-Saint-Auban

Plus d'infos : www.theatredurance.fr

22 au 26 juin

Portes ouvertes des ateliers de l'IDBL

Et exposition à la médiathèque

François-Mitterrand

École d'art IDBL

24 avenue Saint-Véran à Digne-les-Bains

Plus d'infos : www.idbl.fr

Retrouvez toute l'actualité de Provence Alpes Agglo sur

Provence Alpes Agglo
www.provencealpesagglo.fr

Provence Alpes Agglo

BP 90153 – 4 Rue Klein

04990 Digne-les-Bains cedex

Tel : 04 92 32 05 05

Provence Alpes Agglo Magazine N°8 - Décembre 2025

Directrice de la publication : Patricia Granet-Brunello

Rédactrice en chef : Julia Vuillier-Devillers

Rédaction : Julia Vuillier-Devillers et services communautaires

Conception graphique et mise en page : Mathilde Boudin-Queyrel

Photos : Provence Alpes Agglo sur papier certifié FSC

Imprimerie : Imprimerie de Haute Provence - imprimé sur papier certifié FSC

Tirage : 25 150 exemplaires

Distribution : La Poste

Dépôt légal : N° ISSN 2827-5160

Retours en images



1 | 21 au 24 août Espace Terroir de la Foire de la Lavande

Cette année encore, Provence Alpes Agglomération a soutenu la Foire de la Lavande et y a déployé un Espace Terroir, destiné à mettre à l'honneur les productions locales.

Sept communes ont pris part à cette initiative, permettant à plus de 30 artisans et producteurs de présenter et commercialiser leurs produits et créations. Près de 500 personnes ont également assisté aux ateliers culinaires orchestrés par le chef Frédéric Payan et animés par des chefs et producteurs locaux, dans un espace convivial aménagé au cœur de la foire. ●

2 | 18 au 21 septembre Festival de l'Outdoor et de la Rando

Plus de **7000 participants** ont pris part à ces quatre journées de festival placées sous le signe du sport, de la nature et de la convivialité avec près de **80 sorties** organisées sur 30 communes du territoire, une vingtaine d'activités gratuites dans le village de l'outdoor et des soirées culturelles et festives chaque jour. Labellisé Fête du sport par les services de l'État, cet événement était organisé par Provence Alpes Agglomération, avec le soutien du Département des Alpes-de-Haute-Provence, de la Ville de Digne-les-Bains, des Offices de Tourisme Provence Alpes Digne et Moustiers-Sainte-Marie et du Comité départemental de la randonnée pédestre. Un grand merci aux 200 bénévoles mobilisés ! ●

3 | 24 septembre Atelier « Délivrez-vous »

En septembre, le réseau de lecture publique de Provence Alpes Agglomération a invité les habitants à découvrir les livres d'artiste et livres-objets à travers un programme d'animations mêlant expositions, ateliers créatifs et temps de médiation. Des ateliers ludiques « Délivrez-vous » ont notamment été proposés dans les médiathèques de Digne-les-Bains, Château-Arnoux-Saint-Auban et Les Mées (en photo), en partenariat avec le Fonds Régional d'Art Contemporain de Marseille – FRAC Sud. (plus d'informations sur le réseau des médiathèques p.19) ●

4 | 30 septembre au 5 octobre Festival de la biodiversité Inventerre

Pour sa 10^e édition consacrée au thème des Alpes vivantes, le Festival Inventerre a rassemblé plus de 2 800 participants, dont 600 scolaires. Le programme comprenait une cinquantaine de rendez-vous mêlant projections filmiques, conférences, sorties découverte, spectacles, expositions et animations pédagogiques. L'événement a accueilli de nombreux scientifiques, cinéastes et acteurs engagés pour la préservation du vivant, parmi lesquels Denis Cheissoux, journaliste et animateur sur France Inter, parrain de cette édition. ●

5 | 9 et 10 octobre Spectacle *Comment Nicole a tout pétré*

La saison 2025-2026 du Théâtre Durance s'est ouverte sur les chapeaux de roues avec la première de cette création de la compagnie Vertical Détour, de Frédéric Ferrer. Coproduit par le Théâtre Durance, ce spectacle à la fois documenté et délirant, met en scène avec beaucoup d'humour un débat public sur la création d'une mine de lithium. Inspiré d'un projet bien réel, il enchaîne les rebondissements loufoques, pour dresser une histoire spectaculaire du climat et du vivant, des origines jusqu'à la fin des temps... ●

6 | 5 au 7 novembre Assises nationales des sites et territoires VTT de France

Cette année, cet événement national était organisé en partenariat avec Provence Alpes Agglomération à Château-Arnoux-Saint-Auban.

De nombreux acteurs du réseau labellisé par la Fédération Française de Cyclisme — collectivités, gestionnaires de sites, porteurs de projets, associations, clubs, entreprises, organisateurs d'événements... — sont venus partager leurs actualités et retours d'expérience autour du développement du VTT, du vélo de route et du Gravel.

Le programme comprenait des temps d'échanges et d'animations au centre culturel Simone Signoret, ainsi qu'une découverte guidée du stade VTT XCO de Haute-Provence, inauguré en 2024 par Provence Alpes Agglomération.

Le label national « Terre d'Excellence Cycliste » a également été décerné à Provence Alpes Agglomération pour la qualité de ses infrastructures et de ses actions en faveur du vélo et du VTT. ●



Sports d'hiver Forfait ski enfants et adolescents

Comme chaque année, Montclar, Chabanon et le centre aqua ludique de Seyne s'associent pour proposer un Skipass enfants et ados à tarif préférentiel pour les habitants de Provence Alpes Agglomération.

Ce forfait à prix réduit donne un accès illimité aux pistes de ski et au bassin durant toute la saison d'hiver 2025/2026. ●

Tarifs : 78 € pour les 5/11 ans ; 138 € pour les 12/17 ans ; gratuit pour les moins de 5 ans.

Formulaire d'inscription disponible auprès de l'Office de Tourisme de Seyne :
info@blancheserreoncon-tourisme.com – 04 92 35 11 00

Le Grand-Puy s'exploré aussi en raquettes !

Le site du Grand-Puy à Seyne propose désormais quatre itinéraires balisés en raquettes à neige, accessibles librement et adaptés à tous les niveaux :

- Pique-nique face à la Blanche – parcours vert (facile), 2 km, 110 m de dénivelé ;
- La Forestière – parcours vert (facile), 5 km, 180 m de dénivelé ;
- Balcons du Grand Puy – parcours bleu (intermédiaire), 4 km, 250 m de dénivelé ;
- Sommet et crêtes du Grand Puy – parcours rouge (difficile), 8 km, 450 m de dénivelé.

Ces parcours ont été aménagés et financés par la commune, avec l'appui technique de Provence Alpes Agglomération au cours de l'hiver dernier. ●

+ d'infos :
www.blancheserreoncon-tourisme.com

Stations

Fréquentation en hausse pour les stations de montagne

La saison d'hiver 2024-2025 a confirmé le dynamisme des stations du territoire, avec 61 292 journées skieurs vendues à Montclar et 52 824 à Selonnet (Chabanon), représentant une hausse de 12 % et 11 % sur les remontées mécaniques, par rapport à la saison précédente. À Seyne, l'espace aqua ludique a également enregistré 3 984 entrées sur la saison.

Une évolution positive, à suivre pour cette nouvelle saison 2025-2026. ●



Tourisme

Le projet de requalification du Musée Promenade avance

D'ici 2028, le Musée Promenade bénéficiera d'une requalification complète comprenant la création d'un nouveau bâtiment d'accueil en bas du site ainsi que la réhabilitation de la maison des remparts, avec une refonte des expositions et une valorisation patrimoniale du parc paysager de Saint-Benoît.

Le marché de maîtrise d'œuvre de cette opération a été attribué, en février 2025, à un groupement pluridisciplinaire dirigé par l'agence d'architecture APACHE. Cette étape a conduit à la réalisation des diagnostics techniques complémentaires et à la conception du projet architectural et scénographique. En 2026, le projet poursuivra son avancée avec le dépôt du permis d'aménager et l'attribution des marchés de travaux, en vue d'un démarrage de chantier prévu début 2027. ●



Le chiffre

22 702 visiteurs ont été accueillis au Musée Promenade en 2025, une augmentation de **16 %** par rapport à 2024.

Un nouveau belvédère au Rocher de Neuf-Heures

Courant décembre 2025, un belvédère sera aménagé au sommet du Rocher de Neuf-Heures - point d'arrivée de la via ferrata - offrant une vue panoramique à 360° sur la ville de Digne-les-Bains et les sommets environnants. Il sera équipé de quatre tables d'orientation présentant les paysages et sites remarquables locaux. Un second belvédère sera également installé à mi-hauteur du parcours reliant le centre-ville dignois au sommet. Il sera équipé d'un banc et proposera des panneaux pédagogiques sur les milieux naturels traversés. Ce projet est porté par le Géoparc de Haute-Provence et le service activités de pleine nature de Provence Alpes Agglomération dans le cadre du programme Espace Valléen. ●

Santé

Diagnostic en cours pour le futur contrat local de santé

Provence Alpes Agglomération travaille avec l'Agence Régionale de Santé à la mise en place d'un contrat local de santé. Cet outil stratégique réunira un ensemble d'acteurs locaux et permettra le déploiement d'actions coordonnées et adaptées aux enjeux de santé du territoire. Cet été, l'agglomération et l'ARS ont signé une convention pour l'étude de préfiguration du contrat. Un diagnostic est actuellement en cours pour dresser l'état des lieux des besoins et identifier les acteurs à associer. Cette phase préparatoire conduira, l'été prochain, à l'élaboration du plan d'action. ●

L'Atelier 7.7 : un espace dédié au maintien à domicile

L'Atelier 7.7 de Provence-Alpes-Agglo accueille un appartement témoin conçu et équipé par des ergothérapeutes. Plan de travail à hauteur variable, meubles escamotables, canne et verre connectés, robot de téléprésence... Cet espace présente une large gamme de solutions pour favoriser le maintien à domicile.

Ouvert gratuitement sur rendez-vous, il s'adresse à toute personne souhaitant adapter son logement, anticiper une perte d'autonomie ou accompagner un proche. L'Atelier accueille également des organismes de formation et professionnels du bâtiment et du médico-social pour des ateliers pratiques, visites pédagogiques ou sessions de formation. ●



Infos pratiques Atelier 7.7 – 1 rue du Trélus à Digne-les-Bains

Contact : 06 33 49 88 14- atelier7.7@provencealpesagglo.fr

Visites et ateliers sur rendez-vous uniquement

Petite enfance

Préparation

de la Convention Territoriale Globale 2026-2030

Provence Alpes Agglomération prépare le renouvellement de sa Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF. Cette convention-cadre, qui associe également neuf communes du territoire, permet de définir et de mettre en œuvre un projet social partagé autour de cinq axes : la coordination territoriale, l'accès aux droits, la petite enfance, enfance et jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale et le logement. La nouvelle convention, attendue pour début 2026, fixera les objectifs prioritaires et le plan d'action 2026-2030. ●

Agriculture

L'exposition Racines poursuit son itinérance



Composée de photographies mettant en lumière l'agriculture locale, l'exposition Racines poursuit son itinérance à travers les communes du territoire. Après Digne-les-Bains, Seyne, Champtercier et L'Escale, elle est à découvrir à la salle polyvalente de La Robine-sur-Galabre jusqu'au 19 décembre, puis à Selonnet (station de Chabon) du 1er février au 1^{er} mars 2026.

Fruit d'une collaboration entre Provence Alpes Agglomération, la communauté de communes Alpes Provence Verdon et la commune de Jausiers, cette exposition donne à voir 15 filières agricoles locales à travers ceux qui les font vivre au quotidien.

Sa réalisation était co-financée par le Commissariat de massif des Alpes dans le cadre du FNADT. ●



Mobilité et transports



Transports en commun

- 7 lignes de bus interurbaines
- 35 lignes de bus scolaires
- 4 lignes de bus urbaines
- 2 services de transport à la demande

Mobilité partagée

- Une **application** de covoiturage subventionnée

Mobilités douces et actives

- Des **initiatives** pour favoriser l'usage du vélo

Budget

- Environ **5 millions d'euros/an**

Provence Alpes Agglomération au service de vos trajets quotidiens

Quel est le rôle de Provence Alpes Agglomération en matière de mobilité ?

Depuis la loi d'orientation des mobilités (LOM) de 2019, Provence Alpes Agglomération est Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur son territoire. À ce titre, **elle définit et organise l'offre de mobilité sur ses 46 communes** et peut développer des services dans différents domaines (transports publics, transports scolaires ou à la demande, mobilités actives, usages partagés comme le covoiturage, mobilité solidaire) en fonction des besoins identifiés.

Cette compétence s'exerce en complémentarité avec la Région (AOMR), responsable des services d'intérêt régional comme les lignes ZOU, TER et le train des Pignes.

Concrètement, quels services de transport sont mis en place par l'agglomération ?

L'agglomération propose un réseau composé de **4 lignes urbaines** à Digne-les-Bains (TUD), **7 lignes interurbaines** desservant 32 communes, **35 lignes scolaires** également ouvertes au grand public, ainsi que **2 services de transport à la demande**: le FlexiTUD à Digne-les-Bains et PAASSERELLE, en phase d'expérimentation en Moyenne-Durance.

La gestion des réseaux scolaires et interurbains est confiée aux sociétés Payan, Scal, Sumian et Transdev dans le cadre de marchés publics*. L'ensemble des véhicules interurbains et scolaires fonctionnent **au biocarburant**, tout comme plus de la moitié des bus urbains qui roulent au B100, un biogaz produit à partir de colza français.

Provence Alpes Agglomération consacre ainsi près de 5 millions d'euros par an aux transports.

Seul 10 % de ce budget provient des tarifs payés par les usagers. Le reste est financé par le versement mobilité payé par les employeurs de plus de 10 salariés, complété par des dotations issues du transfert de compétences du Département puis de la Région.

Quelles autres formes de mobilité sont développées ?

Sur un territoire enclavé, montagneux et rural comme le nôtre, la voiture reste souvent incontournable. Pourtant, développer des alternatives durables et partagées est essentiel pour réduire l'impact environnemental lié à l'usage individuel de la voiture et enrichir l'offre de mobilité pour tous.

Provence Alpes Agglomération a ainsi mis en place une **application de covoiturage** visant à favoriser et subventionner chaque trajet partagé. Elle encourage également l'**usage du vélo** à travers des aménagements, la réalisation de schémas directeurs cyclables et l'organisation d'événements.

*Trois communes - Champtercier, Seyne et Selonnet - gèrent directement leurs transports scolaires dans le cadre de contrats signés avec l'agglomération.

Quels aménagements sont prévus pour favoriser l'intermodalité et l'accessibilité ?

Plusieurs projets structurants sont à l'étude.

La gare routière de Digne-les-Bains fait l'objet d'un projet de **réorganisation** pour améliorer la sécurité du site, notamment pour les scolaires, aménager des quais accessibles aux personnes à mobilité réduite et éviter les engorgements aux heures de forte affluence.

La gare SNCF – Chemins de fer de Provence de Digne-les-Bains pourrait, pour sa part, évoluer vers un véritable pôle multimodal intégrant des stationnements vélos, des places de voitures équipées de bornes de recharge électrique, des aménagements pour l'accueil des bus régionaux et urbains, ainsi que la réorganisation des quais en vue du retour du Train des Pignes envisagé pour fin 2026. Cet été, la Ville, l'Agglomération et SNCF Gares & Connexions, ont signé une convention avec la Banque des Territoires, dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, pour intégrer ce projet au dispositif «site pilote», tout en poursuivant l'étude des questions foncières et de portage.

Enfin, SNCF Réseaux et Provence Alpes Agglomération portent un projet de **valorisation de la ligne ferroviaire non circulée entre Château-Arnoux-Saint-Auban et Digne-les-Bains**, avec l'objectif d'y expérimenter la circulation d'un train très léger. Ce projet de grande ampleur est aujourd'hui conditionné à la levée des contraintes techniques et réglementaires, ainsi qu'à la mise en place d'un portage financier solide et partagé. ●

Tour d'horizon de l'offre de transports

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité, Provence Alpes Agglomération assure plusieurs services de transports publics sur son territoire pour offrir des solutions de mobilité accessibles et respectueuses de l'environnement.

Un réseau de transport interurbain

Composé de 7 lignes régulières desservant 32 communes



- **Ligne S1** Volonne ↔ Digne desservant L'Escale, Peyruis, Château-Arnoux-Saint-Auban, Les Mées, Malijai, Mallemoisson, Aiglun.
- **Ligne D1** La Javie ↔ Digne-les-Bains desservant Le Brusquet et Marcoux.
- **Ligne D2** Riez ↔ Digne-les-Bains desservant Bras-d'Asse, Estoublon, Mézel, Le Chaffaut-Saint-Jurson, Châteauredon.
- **Ligne D3** Champtercier ↔ Digne-les-Bains*
- **Ligne D4** La Robine-sur-Galabre ↔ Digne-les-Bains*
- **Ligne D5** Thoard ↔ Digne-les-Bains desservant Thoard, Barras, Mirabeau, Mallemoisson, Le Chaffaut-Saint-Jurson*
- **Ligne SE1** Selonnet ↔ Seyne-les-Alpes*

*Lignes circulant en période scolaire uniquement.

J'utilise la ligne D1 Digne – La Javie quatre fois par jour pour mes trajets domicile – travail. Comme je n'ai pas le permis, cette ligne est essentielle pour moi. L'ambiance dans le bus est très agréable, il y a des personnes de tous âges. Cela permet aussi d'échanger avec des gens qu'on ne croisait que de loin auparavant. Récemment, le bus a été remplacé par un modèle plus grand pour répondre à l'augmentation des demandes : on y trouve toujours de la place.

Pascale, habitante du Brusquet

Principales lignes scolaires

- **Ligne 252.004** Barles ↔ Esclangon et Digne.
- **Ligne D2-000.002** Digne ↔ Le-Chaffaut-Saint-Jurson et Aiglun.
- **Ligne D-084001** Estoublon ↔ Bras D'Asse.
- **Ligne 036.001** Le Brusquet Laune ↔ Le Brusquet Village, RD900, le Moustéret, RD222 et Le Brusquet école.
- **Ligne 255.001** Digne ↔ Aiglun, Mallemoisson et Le Chaffaut-Saint-Jurson.



Plus d'infos sur

www.provencealpesagglo.fr

onglet Transports, ou via ce QR code

Contact : Service Transports, 4 rue Klein à Digne-les-Bains

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi).

04 92 32 43 27 - transports@provencealpesagglo.fr



Le Transport Urbain Dignois (TUD)

Composé de 4 lignes desservant 105 arrêts à Digne-les-Bains

Géré directement par Provence Alpes Agglomération, le TUD fonctionne six jours sur sept et transporte environ 300 000 voyageurs par an pour relier le centre-ville et les différents quartiers de Digne-les-Bains. Il est complété par un service de transport à la demande : le **FlexiTUD**, destiné aux personnes de plus de 90 ans et/ou titulaires d'une carte mobilité inclusion (CMI) avec un taux d'invalidité de plus de 80%, sous réserve d'acceptation du dossier par le CCAS de la Ville. Le FlexiTUD est gratuit. Il fonctionne du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Inscription obligatoire auprès du CCAS.

de Provence Alpes Agglomération

Un réseau de transport scolaire

Composé de 35 lignes desservant 64 établissements (primaire, collège, lycée)

Si les horaires et lieux desservis sont adaptés au public scolaire, ce réseau de transport est également ouvert aux autres usagers dans la limite des places disponibles. ●

Tarifs et points de vente

Lignes interurbaines et scolaires :

Tarif : 2 € le trajet – 3 € l'aller-retour

Abonnement hebdomadaire : 5 € - mensuel : 16 €

Abonnement scolaire annuel : 70 € pour les élèves en primaire – 110 € pour les élèves en secondaire*.

Tickets (hors abonnements) en vente à bord des bus, en espèces uniquement, ou auprès du service Transports de Provence Alpes Agglomération.

Transport Urbain Dignois (TUD)

- Tarif :** 1 € le ticket - valable 1 heure

- Carnet de 10 tickets :** 5,50 €

- Abonnement mensuel :** 22 € (11 € pour les moins de 23 ans)

- Gratuit** pour les détenteurs de la carte mobilité inclusion mentionnant un taux d'invalidité de plus de 80 %

- Points de vente :**

- À bord des bus, uniquement pour les tickets à l'unité. Paiement en espèces.
- Auprès du service Transports de l'agglomération.

- Dans l'un des 9 points de vente agréés de la ville : Établissement thermal de Digne-les-Bains, Chouette'Presse, Bar tabac des Sièyes, Tabac Chez Cathy, Tabac Le Lutécia, Tabac Presse Le Longchamp, Tabac des Arches, Tabac Le Diplomate, Office du tourisme.

- En ligne :
sur la plateforme dédiée :
<https://tud.plateforme-2cloud.com/front>



*Abonnement scolaire annuel en vente :

-Auprès du Syndicat intercommunal de transport (SITe) à Château-Arnoux-Saint-Auban pour les élèves résidant sur les communes du carrefour Bléone-Durance ;

-Sur la plateforme accessible depuis le site www.provencealpesagglo.fr ou auprès du service Transports de l'Agglomération pour les élèves résidant dans les autres communes.



Votre nouveau service de transport à la demande !

Depuis cet été, un nouveau service de transport à la demande est déployé en Moyenne-Durance. L'objectif ? Vous permettre de **vous déplacer facilement, de porte à porte**, pour vos rendez-vous, courses ou loisirs.

Fonctionnant du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h, ce service est **accessible à toute personne majeure (ou mineure accompagnée)**, pour des trajets de plus de 2 km effectués sur les communes de Château-Arnoux-Saint-Auban, Peyruis, Ganagobie, Malijai, Mallefougasse, Les Mées, L'Escale et Volonne. Il est adapté aux personnes à mobilité réduite. Les usagers doivent être autonomes.

Le tarif est de 2 € par trajet, avec une gratuité pour les titulaires de la carte inclusion invalidité.

Les réservations se font via l'**application mobile** « **PAASERELLE** », le site www.provencealpesagglo.fr, ou par téléphone au **04 92 37 25 94** auprès de France Services Val de Durance.

Ce dispositif expérimental est porté par Provence Alpes Agglomération, en partenariat avec le Hub CoLab for Silver, avec le soutien financier de l'ARS 04. ●



J'utilise la navette PAASERELLE au moins une fois par semaine, pour mes courses aux Mées ou mes rendez-vous médicaux à Château-Arnoux. Comme je ne peux plus conduire et que mes filles habitent loin, je devais compter sur des voisins ou des amis pour me déplacer. Ce service m'a vraiment enlevé une épine du pied. Je me sens moins isolée, c'est rassurant. Je réserve toujours mes trajets par téléphone, le plus souvent la veille pour le lendemain. C'est simple, pratique, et la navette est toujours bien à l'heure ! //

Claudine, Malijaienne de 83 ans

Recevez toutes les informations des transports en temps réel !

Un retard, une évolution du service, des travaux ou évènements impactant les lignes ? Avec l'**application Citykomi®**, recevez instantanément toutes les alertes du service des transports de Provence Alpes Agglomération directement sur votre smartphone ou tablette. Gratuite et simple d'utilisation, cette application vous informe sur le Transport Urbain Dignois (TUD), les lignes interurbaines et les lignes scolaires.

1/ Téléchargez gratuitement l'application Citykomi® sur GooglePlay ou l'AppStore

2/ Cliquez sur le symbole « + » pour ajouter un diffuseur

3/ Recherchez « Transports Provence Alpes Agglomération » dans la barre de recherche ou flashez directement ce QR Code

4/ Confirmez en cliquant sur « Je m'abonne » pour recevoir toutes les notifications. ●



Réduisez vos frais de transport au quotidien avec Karos-Provence Alpes Covoiturage !

Près de 80 % des trajets domicile-travail sur notre territoire se font aujourd’hui en voiture... avec une seule personne à bord. L’application Karos – Provence Alpes Covoiturage transforme ces trajets quotidiens en solution de transport partagée, pratique et économique. Résultat : moins de frais, moins de CO₂, et plus de convivialité au quotidien.

L’application Karos – Provence Alpes Covoiturage permet ainsi à chaque utilisateur de **proposer ou réserver un covoiturage, en fonction de ses horaires et habitudes**. L’application suggère automatiquement les trajets les plus pertinents pour partager sa voiture avec des collègues ou des habitants proches.

Une participation financière de l’Agglomération

Pour encourager son utilisation, Provence Alpes Agglomération participe financièrement à chaque trajet effectué avec Karos la première année. Ainsi :

- Les passagers ne paient que 0,50€ pour un trajet jusqu'à 30 km, puis 0,10 €/km.
- Les conducteurs perçoivent 2 € par passager pour un trajet jusqu'à 20 km, puis 0,10 €/km.

Par exemple, un aller-retour Moustiers-Digne, qui coûte habituellement 11 € pour une personne seule en voiture, revient, avec Karos - Provence Alpes Covoiturage, à 4€ pour un passager et à peine 2,40€ pour un conducteur qui perçoit 8,60€ par passager grâce à la contribution de l’agglomération. Ce service est proposé avec le soutien financier de l’État au titre du Fonds Vert – France Nation Verte. ●



Comment commencer ?

1. Téléchargez l’application Karos (Google Play ou App Store)
 2. Créez votre compte
 3. Renseignez vos horaires et destinations
 4. Démarrer vos trajets en covoiturage
- Le service vient de démarrer : plus vous serez nombreux à l'utiliser, plus l'offre de trajets sera variée et pratique !**

Les employeurs du territoire ayant moins de 200 salariés peuvent bénéficier de programmes d’accompagnement avec, notamment, **six mois de trajets GRATUITS pour tous leurs salariés en tant que passagers**. Pour en profiter, remplissez le formulaire disponible en vous rendant sur : www.provencealpesagglo.fr ou en scannant directement ce QR code.



Des actions pour développer l’usage du vélo



Écologique, économique et bénéfique pour la santé, le vélo a de nombreux atouts. Provence Alpes Agglomération déploie plusieurs actions complémentaires pour en faciliter et en encourager l’usage sur son territoire.

La collectivité réalise notamment des **voies cyclables** sur les routes dont elle a la compétence, comme la voie douce reliant le Musée Promenade à la Dalle aux Ammonites. Chaque année, elle organise également la **Fête du vélo**, un rendez-vous fédérant les acteurs du territoire (associations, commerces...) associé, depuis 2025, au Festival de l’Outdoor et de la Rando.

L’hiver dernier, **116 stationnements vélos** ont par ailleurs été créés, dont six équipés de bornes de recharge pour vélos à assistance électrique, sur 20 sites stratégiques du territoire.

En parallèle, des **schémas directeurs cyclables** ont été élaborés à l’échelle de la ville de Digne-les-Bains et de la Moyenne-Durance, en concertation avec les communes concernées. L’objectif ? Concevoir des réseaux cyclables sécurisés, interconnectés et cohérents, facilitant l’usage quotidien du vélo. Destinés aux gestionnaires de voirie, dont les communes, ces documents identifient, budgétisent et priorisent les aménagements à réaliser, tout en facilitant leur financement. ●

Diniapolis – La Fabrique : un lieu pour travailler, créer des liens et s'inspirer

Besoins d'un lieu stimulant pour vos projets ? Rejoignez **Diniapolis – La Fabrique**, un espace moderne et convivial où chaque pause peut devenir l'occasion d'une rencontre ou d'un échange inspirant.

Ses **locaux lumineux de 130 m²** proposent des postes en open space, des espaces confidentiels pour les appels et visios, des bureaux privatifs, une salle créative ainsi qu'un coin détente et cuisine, offrant un environnement

pensé pour alterner librement moments de concentration, échanges productifs et pauses conviviales.

Que vous soyez **entrepreneur, étudiant, télétravailleur ou porteur de projet**, Diniapolis-La Fabrique s'adapte à vos besoins grâce à des **formules de réservation flexibles** à l'heure, à la demi-journée, à la journée ou au mois. Cet espace de travail partagé est proposé par Provence Alpes Agglomération, en partenariat avec l'association Initiative Alpes Provence. ●



© Benjamin Maxant

+ d'infos : **1 boulevard Victor Hugo – Digne-les-Bains**

lafabrique@initiativealpesprovence.org - 04 22 53 40 27 - www.lafabriqueentreprendre-alpesprovence.org

France Ruralités Revitalisation : jusqu'à 8 ans d'exonérations pour les entreprises

Depuis septembre 2024, Provence Alpes Agglomération fait partie du zonage France Ruralités Revitalisation (ZFRR) et a mis en place, dans ce cadre, des exonérations fiscales. Ainsi, la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) est exonérée pendant 5 ans, suivis d'un abattement dégressif pendant 3 ans, pour les créations ou reprises d'établissements exerçant une activité industrielle, commerciale, artisanale ou libérale ainsi que pour les médecins, auxiliaires médicaux et vétérinaires.

Depuis début 2025, le zonage ZFRR+ prolonge cette exonération à 8 ans, suivis d'un abattement dégressif pendant 4 ans, sur tout le territoire à l'exception de Digne-les-Bains, Château-Arnoux-Saint-Auban, l'Escale et Volonne.

Les zones ZFRR et ZFRR+ bénéficient par ailleurs d'une exonération d'impôt sur les bénéfices par l'Etat. ●

Le Coin des artisans

Inaugurée cet été, cette boutique éphémère située place de Gaulle à Digne-les-Bains est ouverte jusqu'à fin décembre. Elle permet à 17 artisans de valoriser et commercialiser leurs créations tout en contribuant à l'attractivité du centre-ville. Portée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat 04, en partenariat avec Provence Alpes Agglomération qui finance le projet à hauteur de 40 %, cette initiative vise à favoriser les synergies entre artisans et peut servir de tremplin vers l'ouverture d'un commerce pérenne. Un pari déjà réussi l'an passé, puisque la boutique éphémère créée en 2024 a conduit quatre artisans à s'associer pour ouvrir leur propre boutique. ●

Assises de l'Économie sociale et solidaire

Provence Alpes Agglomération, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Chambre Régionale des Entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS), a organisé la 4^e édition des Assises de l'ESS, le 4 novembre au Palais des congrès de Digne-les-Bains.

Cette rencontre, consacrée au thème du bien vieillir à domicile, s'adressait aux structures du médico-social et de l'animation sociale, aux acteurs économiques de l'habitat, ainsi qu'aux aidants et demandeurs d'emplois. Elle a été l'occasion, pour l'agglomération, de présenter son **Atelier 7.7** et son appartement témoin dédié au maintien à domicile. ●





Nouvelle étape pour le chantier des thermes

Une nouvelle étape débute pour le chantier de rénovation des bassins des thermes de Digne-les-Bains. Ce vaste projet prévoit la reconstruction complète des deux bassins de cure, l'installation d'équipements durables et d'un système de désinfection modernisé, ainsi qu'une refonte totale de leur environnement : halles, salles d'attente, douches et menuiseries. L'objectif est de créer un espace moderne, esthétique et agréable, tout en améliorant le confort, l'accessibilité et la performance énergétique.

Une première phase de travaux, réalisée début 2025, a permis de créer un cheminement vers le spa et d'adapter son bassin aquatique afin d'accueillir les curistes pendant la durée du chantier principal.

Cette deuxième phase a débuté en novembre, après plusieurs mois d'études préalables, par la démolition complète des deux anciens bassins.

Les travaux de gros œuvre démarreront quant à eux en janvier 2026 par le coulage des éléments d'infrastructure (fondations et aménagement des sous-sol), suivi de la réalisation, en béton armé, des nouveaux bassins qui seront recouverts d'un revêtement en inox afin d'assurer leur étanchéité. En parallèle seront réalisés le raccordement et la mise en place des nouveaux équipements de plomberie, ventilation, électricité et traitement d'eau, pour permettre la finalisation des travaux de second œuvre et de parachèvement à l'automne 2026.

La livraison de l'ensemble est prévue début 2027, pour le démarrage de la saison des cures au mois de mars.

Cette opération portée par Provence Alpes Agglomération est estimée à 6 millions d'euros HT. Elle bénéficie du soutien financier de l'État, de la Région Sud et du Département des Alpes-de-Haute-Provence, dans le cadre de plusieurs contrats territoriaux (CRTE, CPER, Nos territoires d'abord et CDST). ●

Alcotra FoR : Quand la technologie accompagne la rééducation à domicile

Provence Alpes Agglomération a été sélectionnée pour participer au projet européen Alcotra FoR qui débutera au premier semestre 2026 sur le territoire.

Cette expérimentation vise à intégrer la téléréadaptation dans les parcours de soins, afin de prolonger la rééducation des patients et de diversifier les lieux de suivi.

Concrètement, des patients de retour chez eux réaliseront leurs exercices de rééducation à l'aide d'un dispositif comprenant une caméra 3D reliée à leur télévision. Les instructions apparaîtront à l'écran, tandis que la caméra détectera leurs mouvements et les sons émis. Les professionnels de santé pourront ainsi suivre les progrès à distance, adapter le programme et intervenir si nécessaire. L'objectif est d'évaluer l'impact de ces outils numériques sur l'état de santé des patients.

Le projet est conduit simultanément par Provence Alpes Agglomération, le CHU de Nice et les autorités sanitaires de Cuneo. Il repose sur une convention signée, cet été, entre ces trois sites pilotes, l'autorité de gestion du programme et l'IRES du Piémont.

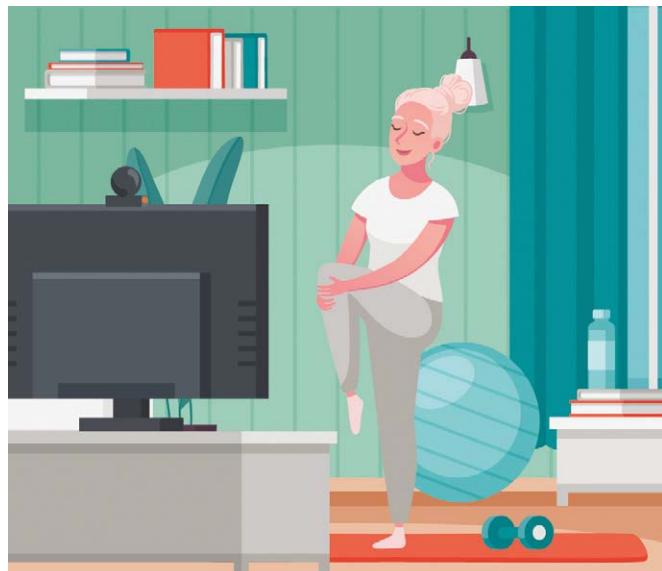
Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé fin 2025 pour sélectionner un centre de santé partenaire sur le territoire. L'expérimentation pourra ainsi débuter dans les prochains mois et se poursuivre jusqu'en 2028.

D'un montant total de 240 000 €, ce projet est financé à 80 % par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et à 20 % par Provence Alpes Agglomération. ●

Interreg 
Cofinanziato dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA

Future of Rehabilitation



Accueils de loisirs : un échange franco-allemand enrichissant pour les jeunes

Randonnée à la Robine sur les traces d'un ichtyosaure, visite du Musée Promenade, accrobranche à Mallemoisson, balade dans le centre historique et marché provençal de Digne-les-Bains... Cet été, une vingtaine de jeunes de 9 à 13 ans, moitié Français, moitié Allemands, ont partagé une semaine riche en découvertes dans le pays digneois. Séjournant au gîte des Sièges de Provence Alpes Agglomération, ils participaient à l'échange organisé chaque année par l'IFAC (Institut de Formation, d'Animation et de Conseil). « Cet échange permet de réunir un groupe de jeunes franco-allemands : une semaine en Allemagne, près de Stuttgart, et une autre ici, à Digne-les-Bains généralement au printemps et pendant l'été, explique Simon Giraud, directeur du séjour. L'objectif est de favoriser l'ouverture et l'immersion dans une autre culture, la pratique de la langue et le partage du quotidien. »

Viola, 13 ans, renouvellerait volontiers l'expérience : « On découvre d'autres habitudes. Par exemple, les Allemands mangent du fromage le matin, finissent l'école plus tôt mais ont moins de vacances... Ce n'est pas toujours facile de se comprendre, mais il y a une super ambiance et je suis fière de leur faire découvrir ma ville ! » Cette initiative est portée par l'accueil de loisirs La Sympathie, géré par l'IFAC pour le compte de l'agglomération.



Elle est soutenue par l'OFAJ, l'Union européenne et Provence Alpes Agglomération.

L'échange annuel est ouvert à tous les enfants des accueils de loisirs du territoire. ●

Plus d'infos sur <https://provence-alpes-agglo.ifac.asso.fr/>

À l'IDBL, la créativité s'éveille dès le plus jeune âge

Mercredi matin, à l'école d'art IDBL, une dizaine d'enfants de 7 à 8 ans observent une œuvre de l'artiste Agnès Thurnauer dont ils s'inspirent pour dessiner leurs propres formes d'objets familiers qu'ils transforment ensuite en pochoirs. Un peu plus loin au même étage, un autre groupe âgé de 9 à 12 ans vient de terminer la création de chimères ; des animaux imaginaires réalisés à partir d'un dessin d'observation, photocopié, découpé et mélangé à différentes illustrations d'animaux à travers un jeu de collage donnant vie à des créatures inédites...

« On ne cloisonne pas les disciplines : les enfants qui participent aux ateliers de l'IDBL explorent aussi bien le modelage que le dessin, la peinture, le collage... souligne Catherine Harang, enseignante. On leur propose une règle du jeu, et à eux d'en révéler le potentiel créatif. On les voit gagner en confiance. C'est un moment à eux, un temps pour s'exprimer et se faire plaisir. »

Ruben, 8 ans, raconte : « Ce que je préfère pour l'instant, c'est le dessin. Il y a des modèles difficiles, comme les gorilles, et d'autres où je m'en sors mieux, comme les méduses. Je n'ai pas encore essayé le modelage mais je serai content d'apprendre. »

Chaque semaine, l'école d'art IDBL, un service culturel de Provence Alpes Agglomération, propose ainsi différents ateliers d'arts plastiques destinés aux enfants à partir de 5 ans répartis par groupes d'âge. L'occasion de découvrir de véritables



techniques artistiques, mais aussi de développer sa créativité et son expression personnelle. L'IDBL propose également des ateliers grand public pour les adolescents et les adultes, dans 16 disciplines différentes. ●

+ d'infos : www.idbl.fr

**IDBL, 24 Avenue Saint-Véran à Digne-les-Bains
04 92 31 34 59 - accueil@idbl.fr**

Transformer les restes alimentaires en

Depuis la rentrée, une nouvelle collecte des restes alimentaires est déployée par Provence Alpes Agglomération dans 10 communes du territoire: Aiglun, Le Chaffaut-Saint-Jurson, Château-Arnoux-Saint-Auban, Digne-les-Bains, L'Escale, Malijai, Mallemoisson, Les Mées, Peyruis et Volonne.

Près de 38 000 habitants sont concernés par ce nouveau dispositif qui offre une solution de tri alternative aux compostage individuel et collectif pour les secteurs les plus urbanisés.

L'objectif ?

- Réduire le volume des ordures ménagères enfouies et leur impact environnemental comme financier ;
- Valoriser les biodéchets pour produire une énergie verte et un engras naturel.

À terme, près de 1 000 tonnes de restes alimentaires devraient ainsi être valorisées chaque année.

Comment ça fonctionne ?

- Des bioseaux gratuits sont disponibles, sur présentation d'un justificatif de domicile, dans toutes les mairies des communes concernées.
- Vous pouvez y déposer vos restes de cuisine et de repas : épluchures, arêtes de poisson, os, coquillages, coquilles d'œufs, dosettes de café en papier...

Attention : les déchets verts, litières, excréments d'animaux et produits d'hygiène sont exclus.

• Une fois remplis, les bioseaux sont à vider dans l'une des 200 nouvelles bornes dédiées, intégrées aux points de collecte existants.

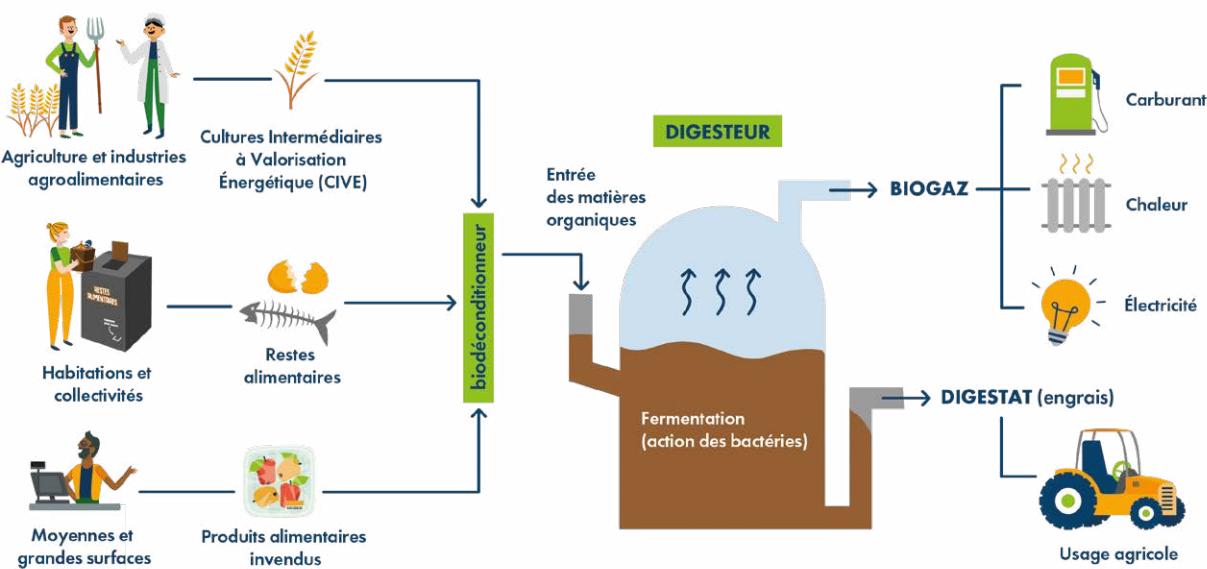
L'intérieur des bacs est nettoyé à chaque passage de collecte et l'extérieur dès que des salissures sont constatées.

Que deviennent les restes alimentaires collectés ?

Les restes alimentaires collectés sont acheminés jusqu'au **biodéconditionneur de Peyruis**, qui les transforme en une « soupe » organique destinée à la **méthanisation** : un procédé qui permet de produire du **biogaz**, une énergie verte, et du **digestat**, utilisé comme engras par les agriculteurs.

D'ici 2027, l'ensemble du processus pourra être réalisé directement sur le territoire, grâce au **méthaniseur Eve** à Château-Arnoux-Saint-Auban. ●

De la collecte à la méthanisation



ressource

Pourquoi trier ses restes alimentaires ?

- Moins d'odeurs et de nuisibles dans la poubelle grise ;
- Moins de volume de déchets enfouis, pour préserver l'environnement ;
- Des restes transformés en énergie verte (biogaz) et en engrais naturel pour l'agriculture ;
- Un coût de traitement divisé par deux pour la collectivité, soit environ 100€ économisés par tonne triée.



Moins d'ordures ménagères enfouies, plus de déchets valorisés

En 2023-2024, un nouveau système de collecte des déchets a été déployé sur tout le territoire, avec des points complets pour les ordures ménagères, les emballages, le verre, le papier et, pour certains sites, les cartons bruns. Deux ans, après sa mise en place, les premiers résultats sont déjà visibles :

* Données relatives à l'évolution des tonnages sur la période janvier - juin 2025, par rapport à la même période en 2023.

- Le volume d'ordures ménagères enfouies a diminué de plus de **26%**,
- le volume de déchets valorisés au tri a augmenté de plus de **25%**.

Stop aux dépôts sauvages

Pour préserver un cadre de vie agréable, chacun a un rôle à jouer.

Face aux besoins constatés, le service de collecte des déchets a été renforcé sur la commune de Digne-les-Bains et celles du Val de Durance.

En parallèle, une campagne de sensibilisation contre les dépôts sauvages a été menée, et de multiples interventions et opérations « coup de poing » ont été réalisées par la brigade verte de l'agglomération, en collaboration avec les polices municipales. L'enjeu ? Identifier et sanctionner les auteurs de dépôts sauvages. Pour rappel : l'abandon de déchets, même au pied des colonnes, est interdit et possible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €.

Des solutions pour vos encombrants :

- S'ils sont en bon état, donnez-les aux ressourceries ou associations du territoire comme la Ressourcerie de Haute-Provence à Château-Arnoux-Saint-Auban et L'Atelier Partagé à Digne-les-Bains

+ d'infos sur : Le site du Réseau National des Ressourceries et Recycleries

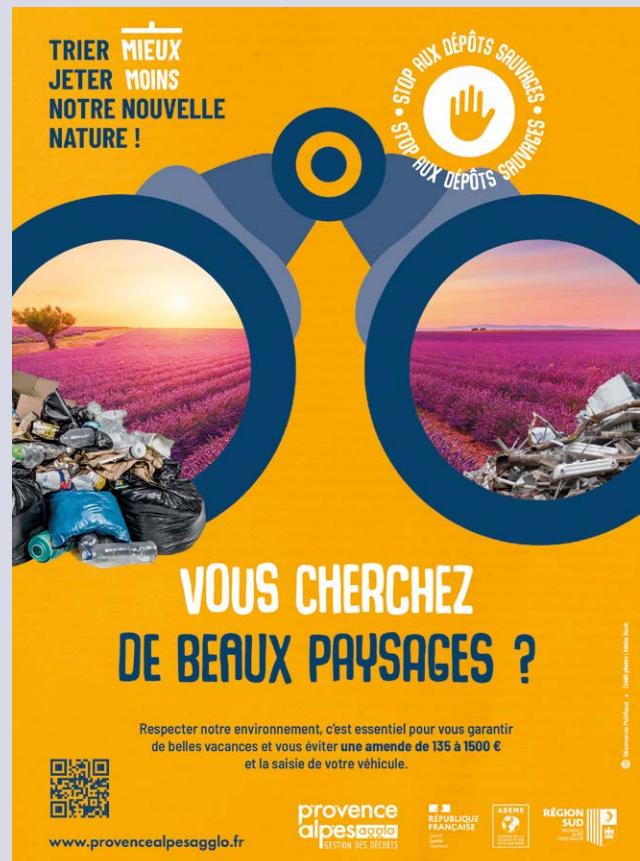


- S'ils sont hors d'usage, déposez-les dans l'une de nos 9 déchèteries ;

• Vous ne pouvez pas vous déplacer ?

Profitez gratuitement d'un service de collecte des encombrants sur rendez-vous au 04 92 32 05 05. ●

Plus d'infos sur : www.provencealpesagglo.fr/encombrants/



Eau et assainissement

Protéger les captages pour préserver l'eau potable

Chaque jour, le service de l'eau et de l'assainissement de Provence Alpes Agglomération veille à garantir une eau potable de qualité et à assurer la collecte et le traitement des eaux usées pour ses 33 000 usagers issus des 46 communes du territoire. En 2024, environ 2,6 millions de m³ d'eau ont ainsi été consommés, à partir de 107 ouvrages (sources, puits et forages) répartis sur l'ensemble du territoire.

Mais cette ressource est aujourd'hui fragilisée par diverses pressions : pollutions agricoles et industrielles, urbanisation, effets du changement climatique... Face à ces menaces, Provence Alpes Agglomération déploie un ensemble de mesures de protection concrètes pour préserver à la source la qualité de l'eau : régularisation des arrêtés préfectoraux des autorisations de prélèvement, restriction de certains usages dans les zones d'alimentation des captages, installation de clôtures de protection, ou encore mise en place de traitements de l'eau.

L'objectif de ces démarches est d'assurer à tous les abonnés, pour aujourd'hui comme pour demain, une eau publique de qualité et en quantité suffisante. ●



Petite Enfance

Crèches : des actions concrètes pour renforcer le lien avec les familles



Début 2025, une psychologue a rejoint le service Petite Enfance de Provence Alpes Agglomération. Elle intervient régulièrement dans les cinq crèches gérées en direct par la collectivité ainsi qu'au relais petite enfance. Ses missions concernent, notamment, **l'accompagnement de la parentalité** : écouter les familles, répondre à leurs préoccupations qu'elles soient liées au développement de l'enfant ou à des moments de transition (déménagement, séparation, entrée à l'école...), les soutenir et, si besoin, les orienter vers d'autres professionnels. Parallèlement, plusieurs structures développent leurs propres initiatives

pour renforcer le lien avec les parents. À la crèche de Mallemoisson, cette démarche est devenue une priorité. « *Les parents sont les premiers éducateurs des enfants, ce sont eux qui les connaissent le mieux*, souligne Stéphanie Le Gac, la directrice. Pour nous, il est essentiel de collaborer avec eux et de les intégrer dans notre fonctionnement. » Matinées jeux ouvertes aux parents, temps d'échange ou ateliers autour de thèmes variés comme le développement de l'enfant, les perturbateurs endocriniens ou l'usage des écrans... Les actions sont adaptées chaque année aux attentes exprimées par les familles. ●

Accès aux soins

Un nouveau centre de santé au Brusquet

Un centre de santé solidaire a ouvert ses portes début novembre au Brusquet. Portée par l'association Médecins Solidaires avec le soutien de la commune, cette structure vise à garantir un accès aux soins pérenne pour les habitants du secteur. Elle s'appuie sur un collectif national de médecins généralistes mobilisés contre les déserts médicaux, qui se relaient pour assurer les consultations 50 semaines par an. Ce centre accueille les patients du lundi au vendredi, de 9h à 13h et de 14h30 à 19h, ainsi que le samedi matin de 9h à 12h. Il est fermé le jeudi après-midi.

Ce projet a vu le jour grâce au soutien de la commune du Brusquet, de l'Union Européenne dans le cadre du programme LEADER, de l'État, de l'Agence Régionale de Santé (ARS),



de la Région Sud, du Département des Alpes-de-Haute-Provence (04) et de Provence Alpes Agglomération, qui a accordé une subvention à l'association Médecins Solidaires.

La structure fonctionne également en coopération avec les communes voisines de La Robine-sur-Galabre, Marcoux, Draix, Archail, La Javie, Prads et Beaujeu. ●

+ d'infos : 205 Route de Digne, Le Brusquet
Contact : 04 28 70 76 67

Médiathèques : des lieux de vie et de culture accessibles sur tout le territoire

Le réseau de lecture publique de Provence Alpes Agglomération propose une offre culturelle riche et accessible à tous grâce à **17 médiathèques et bibliothèques** réparties sur tout le territoire. Albums jeunesse, romans, essais, magazines, presse quotidienne, CD, DVD, fonds patrimoniaux (fonds Gassendi, Alexandra David-Néel, Robert Morel, livres anciens, livres d'artiste, etc.)... Il donne accès à **plus de 240 000 références** à consulter sur place ou à emprunter. **Un seul abonnement suffit pour profiter des documents de l'ensemble du réseau** qui peuvent être réservés et restitués dans n'importe quelle médiathèque. Les abonnés ont également accès à une

offre numérique comprenant plus de 5 000 programmes à la demande - films, documentaires, spectacles, etc. - co-édités par Arte et UniversCité, et plus de 1 500 cours interactifs en ligne (langues, photographie, yoga, informatique, dessin, compétences professionnelles, etc.).

Tout au long de l'année, les médiathèques proposent par ailleurs diverses **actions culturelles**: spectacles, conférences, expositions, heures du conte, cafés littéraires, ateliers philo, créatifs, numériques, d'écriture... **Gratuites et ouvertes à tous** - abonnés ou non -, ces animations s'adressent aussi bien au jeune public qu'aux adultes. ●

Infos pratiques et programme des prochaines animations à retrouver sur : www.paa.m.fr



© Séverine PAA

La médiathèque Louis Joseph à Château-Arnoux-Saint-Auban entièrement transformée dans le cadre de la rénovation du centre culturel Simone Signoret.



© Séverine PAA

Les 17 médiathèques et bibliothèques du réseau



Le réseau de lecture publique de Provence Alpes Agglomération réunit 17 structures dont 14 bibliothèques municipales et associatives - situées à Champtiercer, Estoublon, La-Robine-sur-Galabre, Le Brusquet, Le Chaffaut-Saint-Jurson, L'Escale, Malijai, Mallemoisson, Mézel, Peyruis, Saint-Jurs, Seyne, Thoard et Volonne - et trois médiathèques directement gérées par Provence Alpes Agglomération, à Digne-les-Bains, Château-Arnoux-Saint-Auban et Les Mées. ●

Informations pratiques

Animations, consultation des documents sur place, ordinateurs publics : libres et gratuits.

Abonnement valable 1 an :

- 13 € pour les habitants de Provence Alpes Agglomération
- 8 € pour les étudiants
- Gratuit pour les moins de 18 ans et bénéficiaires des minima sociaux
- 25 € pour les personnes vivant en dehors de l'agglomération

Inscription sur présentation d'une pièce d'identité, passeport ou livret de famille, d'un justificatif de domicile et de justificatifs spécifiques pour les étudiants/minima sociaux.

L'abonnement permet d'emprunter jusqu'à 20 documents pour une durée d'un mois et donne accès à toute l'offre numérique.

Les documents peuvent être empruntés indépendamment du lieu d'inscription et rendus indépendamment du lieu d'emprunt.

Un service de portage à domicile est également proposé, en partenariat avec les CCAS de Digne-les-Bains et Château-Arnoux-Saint-Auban, pour les personnes à mobilité réduite.

Zoom sur...

La 4^e édition du Mois de la BD

En novembre, une trentaine d'animations (spectacles, expositions, ateliers, performances,...) ont eu lieu dans 15 communes à l'occasion de la 4^e édition du Mois de la BD.

France Services : des guichets uniques pour vos démarches quotidiennes

Demande de carte grise, de carte d'identité, déclaration aux impôts, dossier de retraite... Quand les démarches administratives deviennent compliquées ou sources de stress, il est important de pouvoir compter sur un lieu où l'on est accueilli, écouté et accompagné. C'est la mission des France Services ; des guichets uniques pilotés par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

Le territoire de Provence Alpes Agglomération compte quatre France Services dont deux gérés directement par Provence Alpes Agglomération à Château-Arnoux-Saint-Auban et Seyne. Ces structures de proximité ont pour objectif d'accompagner les usagers dans leurs démarches du quotidien en simplifiant l'accès aux services publics.

Pour Pascale, habitante de la Vallée de la Blanche, il s'agit d'un lieu ressource incontournable : « J'y vais quand j'ai besoin d'aide pour remplir des dossiers, comme les demandes d'Aide sociale à l'enfance (ASE), ou pour consulter les offres d'emploi. J'ai un ordinateur chez moi, mais je ne sais pas l'utiliser seule, et

cela me stresse. Aujourd'hui, tout se fait en ligne... Heureusement qu'ils sont là pour m'aider ! »

De nombreux partenaires nationaux et locaux

Droit, logement, impôts, recherche d'emploi, accès au numérique : les accompagnements proposés concernent de nombreux domaines. Pour faciliter les démarches et assurer un suivi rapide et fiable, ces structures travaillent en lien direct avec **12 partenaires nationaux** : la CARSAT, la CPAM, la CAF, La Poste, la MSA, le ministère de la Justice pour l'accès au droit (CDAD point-justice), la DDFIP, France Rénov, Chèque Energie, le ministère de l'Intérieur

(démarches préfectorales), France Travail et l'URSSAF. « Les conseillers France Services sont eux-mêmes accompagnés et formés par les administrations pour lesquelles ils interviennent, ce qui constitue un gage de professionnalisme et de compétence rassurant pour les usagers », précise Sylvie Elaphos Khisrani, conseillère France Services.

En parallèle, les France Services **tissent des liens avec des acteurs locaux pour proposer des permanences et ateliers thématiques** (Mission Locale, GRETA CFA, CLIC, Agence Locale de la Transition Énergétique, Défenseur des Droits, France Emploi Domicile, ...).

Des ordinateurs en libre accès et une imprimante sont également mis à disposition, pour ceux qui souhaitent réaliser leurs démarches de manière autonome. ●

Ces structures bénéficient du soutien financier de l'État et du des Alpes-de-Haute-Provence.



« Beaucoup de personnes se sentent dépassées ou angoissées face aux démarches en ligne. Au sein des France Services, elles retrouvent du lien, de la bienveillance et une vraie écoute. Sylvie Elaphos Khisrani, conseillère France Services »

Contacts :

France Services Vallée de la Blanche

2 passage du Rempart – Seyne-les-Alpes
Contact :

France.services.seyne@provencealpesagglo.fr
04 92 35 28 50

Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le mercredi de 8h30 à 12h.

France Services Val de Durance

Les jardins de la cité – 7 cours Pechiney, Château-Arnoux-Saint-Auban

Contact :

maison.france.service@provencealpesagglo.fr
04 92 37 25 94

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le jeudi de 8h30 à 12h. ●

Marie Sauvy, directrice de la Maison de Produits du Pays Dignois

Quitter les palaces et la frénésie parisienne pour s'installer en Haute-Provence et valoriser le terroir local: c'est le **choix audacieux** de Marie Sauvy. Ancienne responsable dans l'hôtellerie et la restauration de luxe, titulaire de deux BTS – en gestion hôtelière et en assistantat de direction –, elle dirige depuis trois ans la Maison de Produits du Pays Dignois. «Après avoir grandi dans le Pas-de-Calais, j'ai vécu 25 ans en région parisienne en travaillant pour des hôtels-restaurants quatre étoiles. J'aimais ce milieu, mais j'ai vu les investisseurs prendre de plus en plus de place et je ne me sentais plus en adéquation avec les modèles managériaux qui en découlaient», confie-t-elle.

Il y a cinq ans, Marie décide de changer de vie. «Mes parents avaient emménagé à Malijai pour leur retraite et je suis tombée amoureuse du territoire où je venais souvent en vacances. Mon fils était grand et autonome, c'était le bon moment pour prendre un nouveau départ.»

Après son premier coup de cœur pour le territoire, Marie en vit un second, plus inattendu: sa rencontre avec son époux Jean-Louis Sauvy, co-gérant de la Maison de Pays. Ensemble, ils s'accordent pour qu'elle reprenne la direction de cette structure emblématique afin de lui donner un nouveau souffle.

«Je suis issue d'une famille de commerçants : ma mère était coiffeuse, mes grands-parents pâtissiers... Ils m'ont transmis le goût du contact que je tiens à cultiver dans mon travail.»

Soutenir les producteurs et artisans locaux

Dans la boutique, Marie travaille aux côtés d'Anouchka et Anne-Marie, avec une bonne humeur contagieuse. Elle partage son temps entre l'accueil de la clientèle, la vente, et le lien avec les 70 producteurs et artisans partenaires. «Nous fonctionnons sur le principe du **dépot-vente**: chaque



producteur fixe lui-même ses prix, et nous prenons une commission pour couvrir les frais liés à la commercialisation, précise-t-elle. La vocation de la Maison de Pays n'est pas de faire du bénéfice, mais de **valoriser le terroir**.»

Tous les produits sont locaux et proviennent, en priorité, du pays dignois. «Pour certains articles comme les produits de la mer ou le vin, nous pouvons aller jusqu'au Var ou au Vaucluse, mais jamais au-delà des frontières régionales.»

Une boutique chaleureuse, ouverte toute l'année

Biscuits, soupes, fromages, pâtés, nougats, sirops, bijoux, cosmétiques... Avec ses étagères en bois, la boutique dégage une atmosphère chaleureuse et invite à flâner parmi une multitude de produits, saveurs et senteurs, issus du savoir-faire local.

«Il y a une ambiance particulière ici : pas de rush, mais un flux continu et tranquille de clients que l'on peut **prendre le temps de conseiller**», note Marie, qui tient à casser une idée reçue : «Certains croient que la Maison de Pays est destinée uniquement aux touristes mais nos produits répondent aussi aux besoins des habitants. Nous ne sommes pas plus chers que certains supermarchés.» Beaucoup de locaux en ont ainsi fait leur

épicerie de proximité, prenant plaisir à y retrouver **des produits appréciés** comme la charcuterie de Thoard, le chèvre de Noyers-sur-Jabron, l'huile d'olive des Mées ou encore les miels et tartes de Digne-les-Bains... «Nous avons lancé une carte de fidélité il y a quelques mois : déjà 600 clients l'ont adoptée, dont 80 du Pays dignois.»

Marie souhaite continuer à faire évoluer ce lieu vivant et ancré dans son territoire : «D'ici deux ans, nous aimerais réagencer un peu l'espace, développer davantage les produits frais et, pourquoi pas, proposer des animations.»

Pour accompagner ces perspectives, Provence Alpes Agglomération, propriétaire des lieux, a confié à la Chambre d'agriculture et à la Chambre des métiers et de l'artisanat, une étude d'opportunité co-financée par le FNADT. Restituée au printemps 2025, elle explore plusieurs pistes visant à conforter la Maison de Pays en tant que vitrine vivante du territoire et de ses savoir-faire. ●

+ d'infos :

Maison de Produits du Pays Dignois

Lieu-dit Les Faïsses à Mallemoisson

Ouvert 7j/7

Plus d'infos : maisondepaysdignois.fr - 0492344956

Facebook : Maison de produits du pays dignois



Le massif de l'Estrop dans toute sa splendeur.
Photo : Daniel Caron



Vue de Volonne depuis l'ancien village de l'Escale, Vière.
Photo : Isabelle Ailhaud



Vue nocturne du château de Château-Arnoux-Saint-Auban.
Photo : Renato Baciarelli

Vous aussi, adressez-nous votre plus belle photo du territoire de Provence Alpes Agglomération, accompagnée d'une légende, pour tenter d'être publié dans Provence Alpes Agglo magazine !

Contact :

communication@provencealpesagglo.fr



Tribunes

Terre Dignoise

Lutte contre les incivilités et dépôts non réglementaires

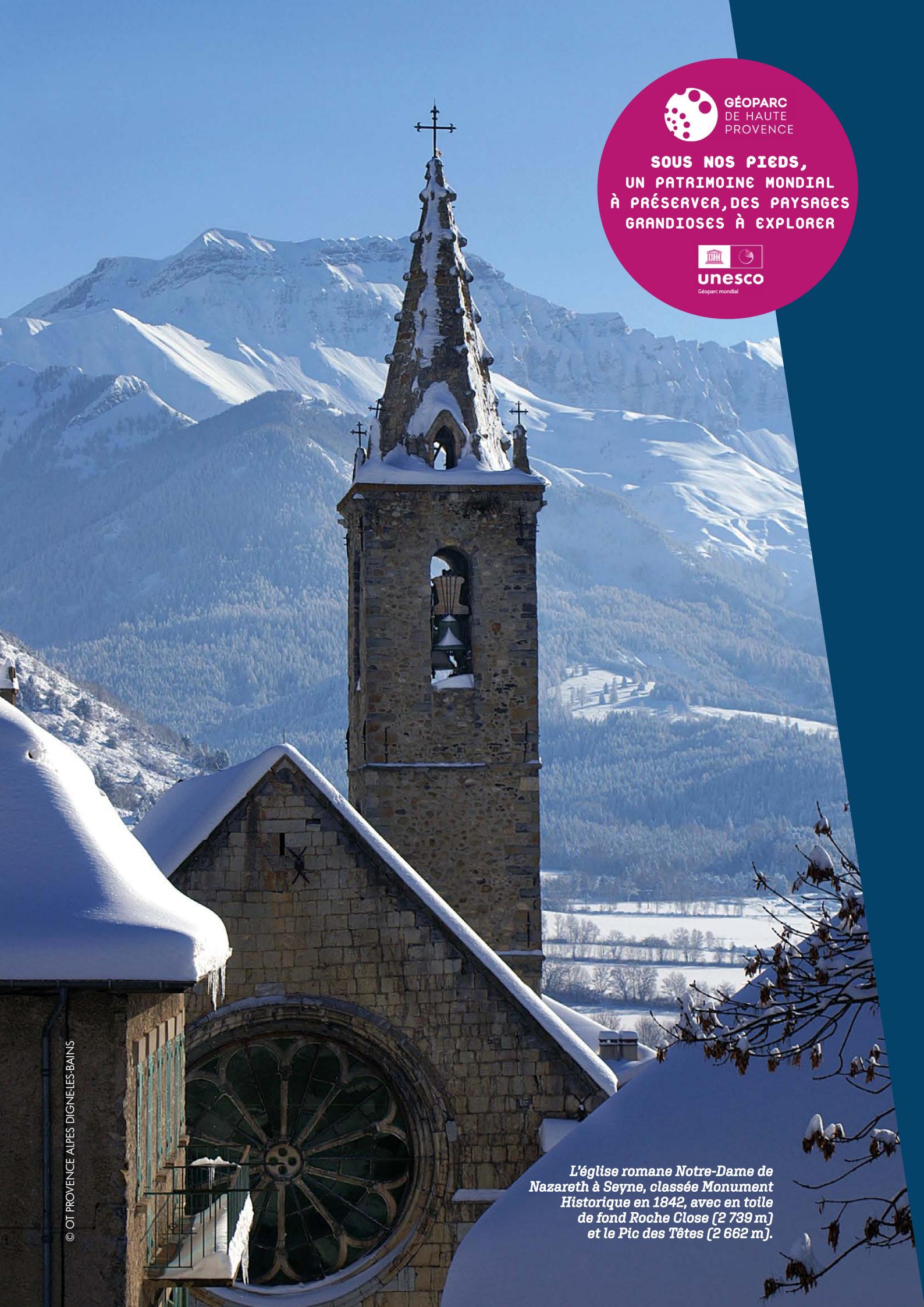
Si tout le monde s'accorde sur cette lutte et la nécessité d'une propreté sans faille de nos villes, de potentielles verbalisations nécessitent de revoir l'organisation de collecte des déchets.

Des conteneurs trop pleins et des personnes présentant des troubles de la mobilité, confrontées à un système d'ouverture peu commode sont constatés régulièrement.

La collecte doit donc être améliorée par la généralisation des conteneurs enterrés, vidés très régulièrement et aménagés dans le

respect d'un urbanisme adapté au bien-être de la population. Ce n'est que lorsque ces conditions seront réunies que la verbalisation à l'encontre des dépôts inadaptés aura du sens. ●

Gilles Chalvet
Michelle Honnorat
Benoit de Souza
Marie-Claude Paire



**SOUS NOS PIÉDS,
UN PATRIMOINE MONDIAL
À PRÉSERVER, DES PAYSAGES
GRANDIOSES À EXPLORER**

